



COMMUNIQUÉ DE PRESSE CONJOINT

Bangui, le 6 février 2020

L'ambassade des États-Unis, l'ambassade de France et la délégation de l'Union européenne en Centrafrique réaffirment leur soutien à la mise en œuvre de l'accord de paix du 6 février 2019

À l'occasion du premier anniversaire de l'accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine (APPR-RCA), signé à Bangui le 6 février 2019, l'ambassade des États-Unis, l'ambassade de France et la délégation de l'Union européenne en Centrafrique s'associent à l'Union africaine, la CEEAC et l'ONU pour réaffirmer leur plein soutien à la mise en œuvre de cet accord entre le gouvernement et 14 groupes armés. Cet accord demeure la seule voie viable vers une paix durable pour tous les Centrafricains.

Nous nous félicitons des importantes avancées qui ont été permises par cet accord : une baisse significative des violences recensées sur l'ensemble du territoire, le début du désarmement et de la démobilisation des groupes armés, le lancement de l'unité spéciale mixte de sécurité (USMS) de Bouar, la poursuite du redéploiement des administrations et des forces de défense et de sécurité en province.

Nous saluons les efforts consentis par les autorités centrafricaines et par l'ensemble des partenaires de la RCA, en particulier l'Union africaine et la CEEAC en tant que garants de l'accord de paix et les Nations Unies et les pays de la sous-région en tant que facilitateurs, pour mettre en œuvre les engagements de l'accord.

Nous saluons l'important travail accompli par la MINUSCA sur le terrain pour protéger les populations civiles et soutenir la mise en œuvre de l'accord. Nous réaffirmons notre plein soutien à sa mission.

De nombreux défis restent à surmonter pour la pleine mise en œuvre de l'accord. Nous condamnons fermement les violations persistantes de l'accord et appelons tous les signataires à respecter leurs engagements de bonne foi, à cesser les violences et à choisir la voie du dialogue.

Nous réaffirmons notre soutien indéfectible aux autorités centrafricaines pour la restauration de l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire, afin d'œuvrer à la stabilité, à la paix et au développement du pays. Nous appelons l'ensemble des acteurs politiques et de la société civile à joindre leurs efforts pour accompagner la mise en œuvre de l'accord et œuvrer à la justice et à la réconciliation nationale.

La mise en œuvre de l'accord permettra la tenue des élections prévues à la fin de l'année. Nous réaffirmons à cette occasion notre soutien à l'organisation d'élections libres, transparentes, régulières, inclusives et pacifiques, dans les délais prévus par la Constitution.

Mme Lucy TAMLYN
Ambassadeur des États-Unis auprès de la République centrafricaine

M. Éric GÉRARD
Ambassadeur, Haut Représentant de la France auprès de la République centrafricaine

Mme Samuela ISOPI
Ambassadrice, cheffe de la délégation de l'Union européenne auprès de la République centrafricaine